

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.03.28

Présents	26
Pouvoirs	6
Absent Excusé	1

**OBJET :**  
**AFFECTATION DES**  
**RESULTATS DU SPIC**  
**CIMETIERES :**  
**EXERCICE 2022**

EXTRAIT DU  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

ID : 013-211300157-20230612-23\_03\_28-DE

S<sup>2</sup>LO

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 6 juin

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

**POUVOIRS** : Véronique GARNIER à Richard MALLIÉ, Catherine BIENFAIT à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Yann PERTUISEL, Philippe CANOBIO à René ALBERICCI, Saïd ACHACHE à Geneviève MARTIN.

**ABSENT EXCUSÉ** : Hervé CAYLA.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

**Le compte administratif 2022 et le compte de gestion 2022 font ressortir les résultats suivants :**

- un résultat (déficit) de la section de fonctionnement de **4 103.80 euros**
- un solde d'exécution (déficit) de la section d'investissement de **36 438.70 euros**

Le résultat de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du solde d'exécution de la section d'investissement, et au cas où il reste du disponible, celui-ci est librement affecté par l'organe délibérant, soit en report à nouveau pour en incorporer une partie dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour améliorer le financement de la section d'investissement.

Il est proposé, d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2022, soit **4 103.80 euros**, de la manière suivante :

- Compte 002 – Déficit antérieur reporté : **4 103.80 euros**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Vu l'avis favorable de la commission  
Où l'exposé de Monsieur le Maire

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le 15/06/2023

ID: 013-211300157-20230612-23\_03\_28-DE

S2LO

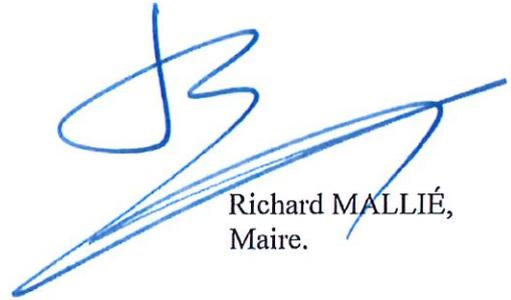
Après avoir délibéré,  
Par 30 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention  
**A la Majorité,**

**DECIDE** d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2022, soit - **4 103.80 €**, de la manière suivante :

- Compte 002 – Déficit antérieur reporté : **4 103.80 euros**

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : 12/06/2023



Richard MALLIÉ,  
Maire.

